

# S'feld' Blatt



Lettre d'information de la Commune de Feldbach n° 32 – Juin 2025

## Le mot du Maire

Bravo et MERCI, au nom de la municipalité à toutes et à tous, pour votre participation active à la Journée Citoyenne du 17 mai dernier. Votre engagement, votre bonne humeur et votre esprit de solidarité ont permis de faire de cette journée un véritable succès. Grâce à vous, de nombreuses actions ont pu être menées pour embellir, entretenir et améliorer notre cadre de vie commun : nettoyage, peinture, entretien des plantations en forêt, réparations, ramassage des déchets le long des routes, aménagement de la rivière, rénovation des bancs, réalisation de crayons par les enfants, etc..., autant de gestes concrets qui témoignent de votre attachement à notre commune. Au-delà des réalisations visibles, cette journée a aussi été un beau moment de convivialité et de rencontre entre habitants, toutes générations confondues. Elle montre que, lorsque chacun donne un peu de son temps, c'est toute la communauté qui en ressort plus forte et plus unie.

Merci encore à toutes et à tous pour votre mobilisation, et continuons ensemble à faire vivre l'esprit citoyen à Feldbach tout au long de l'année.



Bonne lecture de ce nouveau numéro.

Bien à vous. Sylvie RENGER



**Horaires d'ouverture de la mairie :**

**Mercredi de 15h à 18h, jeudi de 15h à 19h, vendredi de 10h à 12h.**

La Mairie est fermée le mardi.

## **Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 12 juin 2025**

**Régularisations foncières rue de la forêt** : En 1992, la municipalité avait effectué un arpentage en vue de l'élargissement de la rue de la Forêt, afin d'intégrer une bande de terrain issue des propriétés riveraines, dans le domaine public communal.

Toutefois, la formalisation de ces rétrocessions n'a pas été finalisée devant notaire. Les propriétaires riverains concernés vont être contactés en vue d'une régularisation.



**ONF** : Décisions concernant les travaux d'exploitation, coupes dans 3 parcelles et plantations dans la parcelle 6 (130 plants) préconisés par l'Office National des Forêts - dans la forêt communale de FELDBACH ; décision est maintenue de ne couper que dans une seule parcelle / an.

**Syndicat Intercommunal Scolaire du Jura Alsacien** : sur demande du SISJA, une nouvelle étude de la demande de participation financière de la commune pour les élèves scolarisés est à l'ordre du jour (pour rappel 450.-€ / an / élève). Le refus de la mise en paiement est confirmé à l'unanimité.

**Chasse** : mise à jour des permissionnaires

**Travaux Mairie** : démarrage prochain des travaux de **désamiantage** du logement communal (plâtre de la salle de bains), pour un montant de 5 623.20€

**Obtention du permis de construire d'un appentis** en structure bois (abri pour le tracteur communal) adjacent au hangar, côté ruisseau. Le dossier de demande de subvention « Coup de Pouce rural » a ainsi pu être déposé.

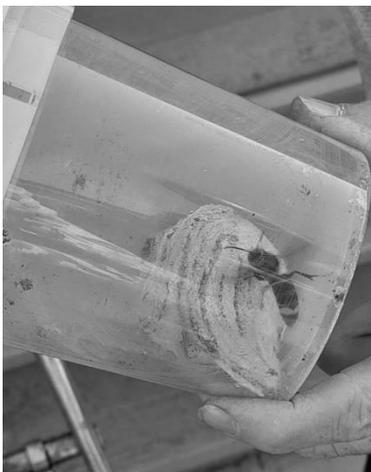
**Cimetière : l'ossuaire** a été mis en place au courant du mois de mai par l'Entreprise JF Funéraire de Réchésy, pour un montant total de : 3 100€. L'ossuaire est un équipement qui s'impose si l'on veut être en conformité avec le règlement qui régit le cimetière. Effectivement, lors de la remise en concession d'une ancienne tombe, il faut que celle-ci soit libre de toute inhumation. Dans le respect de la dignité du défunt, les restes des personnes inhumées doivent être mis dans un reliquaire (boîte en bois), qui sera déposé dans l'ossuaire. Les noms doivent être notés dans un registre qui est tenu en mairie. Les placements dans l'ossuaire sont définitifs. Il n'y a pas de possibilité pour les familles de les faire exhumer et par la suite de les faire réinhumer dans une nouvelle concession.



**Aire de jeu** : L'installation a été contrôlée, des interventions d'entretien courant (planchers) vont être effectuées pour un montant de 680.83€

**Tour d'Alsace cycliste 2 août 2025** : l'étape Ferrette – Altkirch traversera Feldbach. L'organisateur recherche des bénévoles pour assurer la sécurité lors du passage de la course.

**Fête du Patrimoine** : elle aura lieu le 21 septembre 2025



**Opération frelons asiatiques** Voici les dernières informations concernant le piégeage des frelons. Le comité de pilotage a demandé l'arrêt du piégeage de printemps des fondatrices au 10 juin. En effet, de nombreuses ouvrières ont été capturées ces derniers temps et le but n'est pas de les attirer sur nos ruches. Nous vous invitons cependant à rester vigilant et attentif et à signaler la présence de nids primaires ou secondaires. A Feldbach, nous n'avons piégé que peu de fondatrice, mais neutralisé 2 nids primaires avec son frelon, ce qui nous a fait 2000 frelons en moins à venir ! Au niveau de la Communauté de Communes, une petite dizaine de nids ont été neutralisés et environ 310 frelons piégés. Soit plus du tiers de ce qui a été capturé dans le département. L'opération sera reconduite l'année prochaine avec encore plus de vigilance. Encore un grand merci à tous les bénévoles qui se sont

engagés cette année. Bel été à tous. MD

## Coup d'œil dans le rétroviseur ...



**La Chasse aux œufs** organisée le 21 avril par le Comité des Fêtes de Feldbach a, malgré la météo capricieuse, ravi les courageux participants. Plusieurs ateliers jeux ont jalonné le parcours d'environ 4 kilomètres, de quoi se dégourdir les jambes et les méninges ! La recherche des nids renfermant des œufs et lapins en chocolat ont été la récompense gourmande. Le bénéfice de l'opération a été entièrement reversé au profit du Regroupement Scolaire.

**Remerciements** TERRE DES HOMMES ALSACE remercie chaleureusement les participants de toute l'Alsace à l'Opération « Lièvres de Pâques en chocolat 2025 ». 21 000 lièvres de Pâques en chocolat vendus, Avec cette action associée aux dons, environ 30 000 € récoltés permettront de soutenir les actions de la structure.

## Art et culture ...

**Festival Voix & Route romane : Egeria** a donné plus d'une centaine de concerts sur les principales scènes d'Espagne, captivant des publics de toutes sortes. L'ensemble vocal féminin espagnol a remporté le prestigieux label FestClásica 2024 et le prix GEMA du meilleur ensemble de musique médiévale. Son premier album Imperatrix Agatha a reçu le prix MIN du meilleur album classique en 2024.

Distribution : Lucía Martín-Maestro Verbo (voix et lyre), Fabiana Sans Arcílagos (co-direction, voix et percussion), Estela Vicente Díaz et Ileana Ortiz Rodriguez (voix)

Le thème du concert sera : **Monodies et polyphonies espagnoles des 12e et 13e siècles.**

**Rendez-vous le 31 août prochain, à 17h, dans l'église !**

Billetterie en ligne : <https://www.billetweb.fr/en-terras-despanya-egeria>



## Informations pratiques



**Nouveau à FELDBACH, Séance de Do In à partir du 10 septembre 2025, Salle du Foyer Rural, tous les mercredis de 17h30 à 18h30 (hors congés scolaires).** Il s'agit d'une pratique traditionnelle japonaise, qui se démarque du Yoga (Inde) et des Qi Gong (Chine) par son approche dépouillée et dynamique. Il est basé sur des exercices de respiration, d'automassage, d'assouplissement et sur des étirements. Liant le mouvement, la centration et la respiration, il favorise l'unification de l'esprit et du corps. Comme le Qi Gong, le Do In développe le Ki interne et facilite la circulation de l'énergie vitale par les méridiens. Facile d'accès, il convient à TOUS et à TOUT AGE pour une meilleure détente et un développement des capacités corporelles de souplesse et de perception de soi. Venez avec des vêtements amples et apportez un coussin ferme genre zafu (ou une grosse couverture) et un tapis de sol. Une **séance d'initiation gratuite** aura lieu le mercredi 10 septembre 2025 à 17h30.

Pour plus d'info, sur le Do In contacter Claude Cannizzo au 0619360092

Pour info sur le lieu et l'inscription contacter Julien Schlicklin au 0389079793

**PETR du Pays du Sundgau : Service d'accompagnement à la rénovation énergétique** « Vous avez prévu de rénover votre habitat ?

L'espace France Rénov' porté par le Pays du Sundgau est le guichet unique pour vous accompagner dans vos travaux de rénovation de l'habitat. Il s'agit d'un service gratuit, neutre et indépendant. L'accompagnement se fait en 3 étapes : information, accompagnement personnalisé et suivi jusqu'à l'engagement des travaux.

Permanences au sein de l'Espace France Service de Dannemarie les Lundi 22 septembre 2025, Lundi 24 novembre 2025, Lundi 26 janvier 2026. Et au sein de l'Espace France Service de Ferrette les : Lundi 27 octobre 2025, Lundi 15 décembre 2025, Lundi 23 février 2026

Par mail : [conseiller.renovation@pays-sundgau.fr](mailto:conseiller.renovation@pays-sundgau.fr) Ou par téléphone au **03 89 25 96 68** »





**Communauté de communes SUNDGAU** : Programme jeunesse, été 2025.  
Inscriptions aux activités des vacances d'été via le portail famille Des activités à la journée (canoë, aqua-park, laser tag ...), Des sorties en bus (Europapark, parc accrobranche, lac de Gerardmer), Des activités en après-midi (paintball, équitation, Xperience park ..) Et en soirée (loup garou, geek party, laser game ...)  
Deux séjours : KOH-LANTA / EUROPAPARK [jeunesse@cc-sundgau.fr](mailto:jeunesse@cc-sundgau.fr) ou par **téléphone : 03.89.08.45.41 / 06.49.74.39.45**

## Communiqué de la Communauté de Communes SUNDGAU

Découvrez le programme estival ! Consultez dès maintenant le programme « **Un été dans le Sundgau** » avec des animations pour toute la famille tout au long de l'été !  
*« Depuis plusieurs années, cette initiative est devenue un rendez-vous incontournable, un moment privilégié où notre beau territoire se transforme en un véritable terrain de jeu, de découverte et de partage. Le Sundgau est un petit coin de paradis, et nous vous invitons à participer nombreux à ces festivités, à vous laisser surprendre par la richesse de notre territoire et à partager avec nous ces instants de bonheur. »*



Le programme complet : <https://cc-sundgau.fr/.../2025/05/program-2025web-1-1.pdf>

## Informations de la Gendarmerie



**Les arnaques aux faux placements** : Les arnaques aux faux placements sont des escroqueries via lesquelles des individus malintentionnés proposent des investissements fictifs, souvent accompagnés de promesses de rendements rapides et élevés. Ces escroqueries sont particulièrement fréquentes et se sont adaptées à l'essor des crypto-actifs, mais elles touchent également d'autres secteurs comme l'immobilier, l'or ou les diamants.

Les escrocs utilisent diverses méthodes pour atteindre leurs cibles. Ils créent des sites internet frauduleux qui imitent des plateformes d'investissement réputées, usurpent les noms d'entreprises bien établies pour crédibiliser leurs offres, et utilisent des témoignages fictifs, parfois attribués à des célébrités ou influenceurs, pour inciter les victimes à investir. Ces arnaques se propagent également via des campagnes publicitaires agressives sur les réseaux sociaux qui redirigent les victimes vers les sites concernés. Pour se prémunir contre ces arnaques, il est essentiel de ne jamais communiquer ses informations personnelles sans être certain de la légitimité de l'entité sollicitant ces informations. Il est également important de vérifier les sites d'investissement via des sources fiables, telles que l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

En cas de doute, il est vivement recommandé de consulter un professionnel du secteur financier. Le mode opératoire débute généralement par une prise de contact, souvent après que la victime ait laissé ses informations sur un site frauduleux. Un faux conseiller financier prend alors contact avec elle, la rassure et l'incite à effectuer un premier investissement. Ce premier investissement génère une petite plus-value, renforçant la crédibilité de l'escroquerie. La victime, encouragée par ses gains, est alors poussée à réaliser des investissements supplémentaires. L'escroquerie se poursuit jusqu'à ce que, la victime rencontre des difficultés pour retirer ses fonds ; des frais sont alors exigés sous prétexte de permettre le retrait des gains. Finalement, les escrocs deviennent injoignables et l'argent investi disparaît.



**Escroqueries aux faux conseillers bancaires** : des individus se font passer pour des employés de votre banque. Par téléphone ou SMS, ils prétendent détecter une activité suspecte sur votre compte et proposent de "sécuriser" vos avoirs. Très convaincants, ils peuvent avoir des informations personnelles et vous amènent à effectuer des virements ou à leur transmettre vos identifiants bancaires sous couvert d'urgence. Conseils de prévention : ne communiquez jamais vos codes ou identifiants bancaires,

même si votre interlocuteur semble bien informé ; en cas de doute, raccrochez immédiatement et contactez vous-même votre banque avec un numéro connu (celui au dos de votre carte ou sur votre contrat), aucune banque ne demandera à un client d'effectuer un virement "de sécurité" par téléphone.